

OLNE DISTRICT GAMES

29 JUIN 2019

1. Toute équipe doit être **mixte** et compter entre **8 et 10 membres** âgés au **minimum de 14 ans**. Un emplacement partiellement couvert sera mis à la disposition.
2. Chaque participant doit s'inscrire pour représenter un quartier. **ATTENTION**: il n'est pas obligatoire de faire partie d'un quartier pour s'inscrire/représenter celui-ci.
3. Chaque équipe portera le nom de son quartier, aura un cri de ralliement et un signe distinctif (foulard, casquette, tee-shirt...) permettant une identification facile des membres du groupe.
4. Le prix de l'inscription est fixé à **2 euros par personne**: cette somme comprend l'inscription aux jeux et 1 ticket boissons. La somme devra être **versée sur le compte BE97 3400 5145 9649** avec pour communication "Olné District Games + nom de la personne + nom du quartier", le paiement de l'inscription tenant lieu de confirmation. En cas de désistement, cette somme ne sera pas restituée.
5. Le nombre d'équipes participantes est limité à 12 (les 12 premières inscrites).
6. Les équipes devront se présenter au responsable des jeux, Jean-Marc Gardier, le 29 juin à 14h30, derrière la maison communale d'Olné (sous le chapiteau).
7. Les épreuves se dérouleront de 15H00 à 18H00 sur la place du village d'Olné.
8. Chaque équipe récoltera des points au fur et à mesure des épreuves. Un prix sera offert aux trois premières équipes. En cas d'égalité, une épreuve de relais départagera les concurrents. Les organisateurs arbitreront les jeux et leurs décisions ne pourront être remises en cause.
9. Toute tricherie sera sanctionnée par l'élimination directe de l'équipe. Par ailleurs, le comité s'accorde le droit d'exclure toute personne au comportement déplacé.
10. Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident et vol. La participation étant laissée à la seule responsabilité des membres inscrits et de leurs parents ou tuteurs.